

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	9 (1880)
Heft:	7
Rubrik:	Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plus loin s'étend la *carte muette de la France*. Tu es bien nommée malheureuse carte; tu ne dis pas le moindre mot au pauvre écolier qui t'interroge et balbutie. Te rappelles-tu mon supplice de la semaine passée, quand le Maître me demandait la description du bassin de la Loire, en commençant par la ceinture? Tu nous montres bien la ceinture du bassin, mais tu ne dis point de quoi elle se compose; tu nous figures admirablement le lit des cours d'eau, mais tu ne révèles ni leurs noms, ni ceux des départements et des villes; tu es un auxiliaire, mais seulement pour ceux qui ont étudié leurs leçons, tu n'es l'amie que des enfants laborieux.

CORRESPONDANCES

I

Du Valais, le 20 juin 1880.

Permettez que je vienne encore solliciter l'hospitalité des colonnes de votre journal en faveur de l'arboriculture, qui est une des branches d'enseignement des plus utiles et des plus agréables.

On se rappelle que notre département de l'instruction publique a organisé à Sion, il y a de cela quelques années, un cours d'aboriculture auquel étaient conviés nos instituteurs. Comme on le sait, ce cours fut suivi avec assiduité, et un grand nombre de membres de notre personnel enseignant s'empressa de répondre à l'appel qui lui fut fait. Aussi tous ceux qui le suivirent en rapportèrent-ils d'excellents souvenirs et surtout d'utiles conseils sur la manière de planter, de tailler et de soigner les arbres. Puis, à la fin du cours, chaque instituteur reçut un petit manuel sur la matière, traitant les questions qu'on venait de nous exposer, avec plus d'étendue et de développement. J'ignore si depuis les auditeurs se sont efforcés de réaliser les vues de notre haute direction de l'instruction publique en faisant bénéficier le plus possible leurs élèves des connaissances acquises. Je pense que beaucoup de maîtres ont dû d'abord se contenter de la théorie, s'ils en ont fait, et que les leçon pratiques ont été données en bien petit nombre vu la difficulté d'avoir sous la main les éléments nécessaires pour cela. Or comme la théorie sans la pratique, est en pareille matière surtout, bien peu de chose, voici un moyen bien simple et peu coûteux d'arriver au but. — Je ne m'attacherai pas à démontrer la salutaire influence que les arbres ont sur le climat et la nécessité qu'il y a d'en encourager la plantation à mesure que nos forêts se déciment et s'en vont. Car n'y aurait-il que ces raisons-là, que non seulement l'autorité supérieure devrait encourager comme elle le fait la culture des arbres; mais les autorités communales devraient rivaliser de zèle et de bonne volonté pour propager parmi nos laborieuses populations le goût de la culture des arbres. Pour cela il suffirait qu'il y eut dans chaque commune, sous la direction de l'instituteur ou d'une autre personne dévouée, une pépinière en rapport avec ses besoins et l'étendue de la surface de son territoire. Pour la formation de cette pépinière, chaque élève un peu avancé serait obligé d'y apporter un certain nombre de jeunes sauvageons (on en trouve

presque partout et en nombre) qu'on planterait dans la pépinière où ils seraient greffés, redressés et formés sous la direction du maître par ses élèves. Chaque sujet de la pépinière serait numéroté et chaque élève conserverait la propriété des sujets qu'il y aurait apportés pour les transplanter plus tard dans la propriété de ses parents. Tout ne se bornerait pas là. Dans cette pépinière on établirait aussi des semis afin de former de jeunes plants qu'on distribuerait aux élèves qui montreraient quelque aptitude et un peu de goût pour l'arboriculture. Les travaux que cette utile innovation nécessiterait seraient faits en commun par les élèves, ce qui ne contribuerait pas moins à leur donner le goût de l'agriculture que celui de l'arboriculture. Cette manière de procéder serait un moyen simple, pratique et peu coûteux de doter, en peu de temps, notre pays d'arbres fruitiers et d'augmenter ainsi notre bien-être. Puis, qu'est-ce qui empêcherait que cette pépinière reçût aussi des plants forestiers, ainsi que des plantes d'ornement ou d'utilité, tels que pour haies etc...

Voilà les quelques idées que je livre à l'appréciation de nos autorités communales avec le vœu de les voir mettre la main à l'œuvre. R.

II

LETTRE D'UNE INSTITUTRICE SUR LES ÉCOLES DES FILLES

Mgr Dupanloup appelle l'adolescence l'âge ingrat; c'est donc une bien rude tâche que je propose aux institutrices de se charger de jeunes filles à cette époque là.

« Non seulement vers cet âge, sauf de rares exceptions, l'éducation des jeunes filles devient une tâche très ingrate, mais souvent elles-mêmes deviennent alors positivement ingrates envers Dieu, envers leurs institutrices, envers leurs parents, et, si on le peut dire, envers elles-mêmes.

« Toutes les institutrices dévouées et expérimentées des jeunes filles s'accordent à reconnaître qu'il n'y a pas d'âge, pas de moment dans leur éducation qui ait plus besoin que leur adolescence d'une sollicitude tendre et ferme, très attentive et très intelligente. C'est, disent-elles, l'âge critique de l'éducation des filles ; j'ajouterai que là en est aussi le noeud. De là, le bien ou le mal des années qui suivent, de toute l'éducation, et quelquefois de la vie entière. »

Or si de l'avis de tout le monde l'adolescence est une époque décisive dans la vie des jeunes filles, faut-il les abandonner sans aide et sans appui à toutes les séductions du monde ? Ne se trouvera-t-il pas une main amie qui leur aide à franchir les obstacles et leur montre quel est le plus sûr chemin pour arriver au port ? Sans aucun doute cette tâche incombe avant tout à la mère de famille ; mais ses occupations le lui permettent-elles ? Est-elle capable d'achever l'éducation de sa fille ? J'en connais plusieurs qui sont animées de la meilleure volonté, mais qui ne savent comment s'y prendre. Dans celles-là les institutrices trouveront des auxiliaires et des amies ; mais la plupart seront prêtes à critiquer les personnes qui voudront bien s'occuper de l'éducation de leurs filles, et, si c'est en leur pouvoir, elles empêcheront ces dernières d'en profiter !...

Faut-il se laisser décourager par ces considérations ? Non, le tout est de commencer, de rendre l'école du dimanche instructive et amusante, d'inculquer dans le cœur de la jeune fille le respect d'elle-même, de lui faire connaître l'importance non seulement de l'instruction, mais encore de l'éducation... Peu à peu, poussées par la curiosité, elles viendront

toutes voir comment les choses se passent à cette école des grandes filles. Ce sera le moment décisif, si la maîtresse sait les intéresser, les amuser même au besoin, la partie est gagnée, son influence est assurée. Que faut-il de plus ? Beaucoup d'abnégation et de dévouement, je ne le lui cacherai pas et cependant ses peines, sa sollicitude ne resteront pas sans récompense. Le soir elle sera bien lasse, il est vrai, mais elle pourra se dire : voilà une journée bien remplie j'ai travaillé à ma sanctification et à celle de mon prochain... N'est-ce pas une des œuvres de miséricorde recommandées par Notre Seigneur que d'enseigner les ignorants. — Mais voilà qu'on se récrie... Ces jeunes filles, me dit-on, savent toutes lire, écrire, calculer etc., elles ont passé de bons examens avant de quitter l'école... J'admet tout cela et cependant que de choses elles ignorent !!

Voyons un peu. N'ont-elles rien oublié de ce qu'elles avaient appris ? Pour m'en convaincre je prierai les plus savantes d'écrire une lettre sur un sujet quelconque. Lettre d'invitation, de recommandation, de remerciement, de félicitation etc. etc. Je ne leur lirai aucun modèle, car ce sont leurs pensées que je veux voir, leur jugement que je désire apprécier... Si je lis un modèle, celles qui ont bonne mémoire rapporteront mot à mot la lettre que je leur aurai lue, les autres n'auront retenu que quelques expressions vides de sens. — Je vois couler bien des larmes, j'entends bien des soupirs, mais je feins ne rien voir et ne rien entendre, une parole d'encouragement à celle-ci quelques conseils à celle-là, et voilà que toutes s'essayent.

(*A suivre.*)



CHRONIQUE

SCHWYZ. — Les 27 et 28 avril eurent lieu les examens de l'école normale. MM. Pfändler, landammann de St-Gall et Dula, directeur du séminaire de Wettingen, furent présents comme députés de la *Jutz'schen Direction*. Les 50 élèves qui ont fréquenté l'école pendant l'année scolaire 1879-80 étaient répartis comme suit : I^{er} cours, 16 ; II^{me} cours, 19 et III^{me} cours, 15.

LUCERNE. — Les annales (1879) des conférences cantonales de Lucerne viennent de paraître ; en voici le sommaire : Questions pour la conférence à Hochdorf (15 octobre) ; discours du président ; rapports de la commission à l'assemblée ; rapport général concernant l'activité des conférences de districts ; rapport de M. le curé Estermann sur la question suivante : Quels sont les dangers à craindre dans les circonstances actuelles pour l'éducation physique et morale de la jeunesse et quels sont les moyens à employer pour affaiblir leurs effets ? Viennent ensuite ; deux ouvrages sur la mémoire faits, l'un par M. Achermann, instituteur, l'autre, par M. Wyss, aussi instituteur ; discours de M. le docteur Bucher sur les fautes les plus usitées contre la grammaire allemande ; rapport sur les examens des recrutables de Lucerne ; nécrologies de Jean Eiholzer, Sylvestre Schnieper, Joseph Bucher, Konrad Fischer et Joseph Egli, chapelain.